

MAIRIE DE DOUAINS

Compte rendu DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 18 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit février à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du douze février deux mille vingt et un, s'est réuni à la salle communale afin de respecter les distanciations sanitaires dues à la COVID 19, en séance publique sous la présidence de Monsieur LEROY Vincent, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs LEROY Vincent, DASSONNEVILLE Jean-Luc, VICKOFF Patrice, UHGETTO Philippe, DOLLET Alain, Monsieur CONVOLTE Christophe, PLUTON Pascal, GUETTARD Jean-Louis et Mesdames PICARD Sandrine, COUCHOURON Marie

ETAIENT ABSENTS Excusés:

TIRON Dominique, BARBIER Sébastien

RASSE Christophe ayant donné pouvoir à Monsieur LEROY Vincent

ERMACORA Marie-Paule ayant donnée pouvoir à Monsieur CONVOLTE Christophe

Madame PETIT Marie donnée pouvoir à Monsieur UHGETTO Philippe

Monsieur Christophe CONVOLTE a été désigné secrétaire de séance,

* * * *

Le compte rendu du conseil municipal du 28 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Délibération pour autoriser le Maire à solliciter une subvention au titre de la DETR pour la vidéo-protection (delib 2021-02)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'installer une vidéo-protection sur la commune de Douains pour la sécurité de ses habitants, et sera donc inscrite sur le budget 2021.

Monsieur le Maire rappelle que cette installation peut faire l'objet d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR, soit 40 %.

Une étude chiffrée a permis d'évaluer cette dépense :

- Devis D2L en date du 10/02/2021 d'un montant HT pour la somme de 109 011 €

Le Conseil Municipal, vu cet exposé et après en avoir délibérer,

- Accepte l'installation de la vidéo-protection sur la commune de Douains
- Sollicite l'octroi d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

- Prend l'engagement de créer le moment venu, les ressources communales destinées à parfaire la subvention
- Autorise le Maire à effectuer et signer tout document se rapportant cette opération

Adopter à l'unanimité

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Délibération pour autoriser le Maire à solliciter une subvention au titre de la FIPD pour la vidéo-protection (delib. 2021-03)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'installer une vidéo-protection sur la commune de Douains pour la sécurité de ses habitants, et sera donc inscrite sur le budget 2021.

Monsieur le Maire rappelle que cette installation peut faire l'objet d'une subvention du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Une étude chiffrée a permis d'évaluer cette dépense :

- Devis D2L en date du 10/02/2021 d'un montant HT pour la somme de 109 011 €

Le Conseil Municipal, vu cet exposé et après en avoir délibérer,

- Accepte l'installation de la vidéo-protection sur la commune de Douains
Sollicite l'octroi d'une subvention de au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

- Prend l'engagement de créer le moment venu, les ressources communales destinées à parfaire la subvention
- Autorise le Maire à effectuer et signer tout document se rapportant cette opération

Adopter à l'unanimité

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Délibération pour autoriser le Maire à solliciter une subvention au titre de la DSIL ou DETR 2021 pour le remplacement de la chaudière fioul (delib 2021-04)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer a chaudière à fioul de la mairie car elle est très vétuste, et sera donc inscrit sur le budget 2021.

Monsieur le Maire rappelle que ce remplacement peut faire l'objet d'une subvention au titre de la DSIL ou DETR 2021 sur la thématique transition énergétique. Il n'y a pas de taux fixe, la commune peut donc potentiellement demander 80 % de financement.

Une étude chiffrée a permis d'évaluer cette dépense :

- Devis ADEL en date du 16/02/2021 d'un montant HT pour la somme de 48 155.60 €

Le Conseil Municipal, vu cet exposé et après en avoir délibérer,

- Accepte le changement de la chaudière à fioul
- Sollicite l'octroi d'une subvention de au titre du DSIL ou DETR

- Prend l'engagement de créer le moment venu, les ressources communales destinées à parfaire la subvention
- Autorise le Maire à effectuer et signer tout document se rapportant cette opération

Adopter à l'unanimité

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

FINANCES

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la trésorerie de Pacy sur Eure, au vu d'une erreur de saisie, le tableau des restes à réaliser de l'année 2020 a été mis à jour.

| N° des opérations Et Libellés | Dépenses prévues au B.P.2020 | Restes à réaliser | N° de compte |
|---|---------------------------------|-------------------|-----------------|
| Opération.96 – PLU Révision | 5 291.52 € | 1 739.64 € | <i>20/202</i> |
| Opération. 129 Portail salle communale | 10 370.00 € | 9 164.75 € | <i>21/21318</i> |
| Opération. 132 Aménagement allée du cimetière | 42 000.00 € | 40 290.00 € | <i>21/2116</i> |
| Opération. 133 Changement éclairage LED | 6 333.00 € | 5 494.00 € | <i>21/21534</i> |
| Opération. 135 Aménagement pmr erp Eglise et salle communale | 61 000.00 € | 56 912.88 € | <i>21/2181</i> |
| Opération 137 Toiture préau | 36 350.00 € | 31 870.00 € | <i>21/2135</i> |
| | | | |
| TOTAL | 161 344.52 € | 145 471.27 € | |

RELANCE ELABORATION PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire et Monsieur VICKOFF ont rencontré les représentants de la Chambre d'Agriculture et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, en partenariat avec les services de SNA afin d'échanger sur les avis qu'ils avaient émis sur le PLU arrêté le 5 Août 2019.

De nombreuses modifications diverses sont à apporter et sont transmises à notre bureau d'études au fur et à mesure.

Dès que celles-ci seront apportées aux documents du PLU une réunion de la commission d'urbanisme sera réunie pour validation ou modifications éventuelles afin de préparer le nouvel arrêt du PLU.

EXTENSION DU RESEAU 4G HERTZIEN

Il a été proposé à la commune de développer la 4G car il y a un souci de couverture entre le hameau de Brécourt et Pacy sur Eure.

Pour la pose de l'antenne, une zone a été identifiée le long de la RD181, il est donc proposé d'implanter l'antenne de 42 mètres au bout des 2 hectares face à la remise du moulin.

Il reste le souci du visuel.

Donc aucune délibération de sera prise ce jour, monsieur le Maire propose de consulter la population pour avoir le ressenti des habitants sur ce projet

PROJET D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR RD181/75

Monsieur VICKOFF, accompagné par Madame LEGENDRE, a rencontré Monsieur MAINY de la Direction des routes du Département en présence de services de la SNA pour présentation du projet d'aménagement, souhaité par la commune, d'un nouvel accès routier à Douains indépendant de la future zone SUD du Normandie Parc.

Une première approche constituant à reprendre l'ancien tracé de la RD 75 et à créer un carrefour identique au carrefour RD181/RD533 relativement accidentogène a été évoquée. La proposition du Département étant de reprendre l'ancien tracé du RD 75 et créer uniquement un tourne à droite vers Vernon et de créer un giratoire remplacement le carrefour actuel RD 181/RD 533, la RD 533 devenant l'axe principal d'accès à Douains où pourraient être envisagés des travaux de réfection et d'élargissement.

Monsieur le Maire expose que cette proposition n'est pas conforme au dernier entretien avec le Département sur le sujet.

Monsieur le Maire va reprendre contact avec le président du conseil départemental pour revoir le projet.

SECOURS INCENDIE

Deux devis ont été reçu pour le choix du bureau d'études qui sera en charge de la réalisation du SCDECI (Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie) afin que celui-ci analyse la situation actuelle, détermine les travaux à réaliser ainsi que leur coût ce qui permettra à la commune de les planifier.

ELEVAGE BOVIN DE LA SCEA PERAULT

Le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologique (CODERST) s'est réuni le 02 février pour examiner le projet d'arrêté d'autorisation préfectorale concernant le projet d'extension de l'élevage bovin de la SCEA Perault. Dans son titre, le projet d'arrêté préfectoral présenté ne nomme plus que le site de Houlbec-Cocherel.

D'après la presse, le Prefet devrait notifier sa décision d'ici la fin du mois.

En ce qui concerne le site de Douains, la SCEA Perault a l'intention d'installer un réservoir souple de 200 m³ d'eau pour assurer la défense incendie des bâtiments agricoles le long de la rue des Métréaux, conformément aux exigences du SDIS27.

LA FIBRE

Monsieur Le Maire informe avoir reçu beaucoup de mail sur les interrogations des habitants concernant la fibre. Chacun a eu une réponse.

Orange a rencontré des problèmes qui devraient être prochainement réglés.

A ce jour, aucune nouvelle d'orange pour une éventuelle réunion public pour présenter le déploiement de la fibre.

SIVOS

Monsieur le Maire a été sollicité par les délégués du SIVOS pour relever les problèmes de communication au sein du syndicat.

Ces problèmes sont que le Président ne prend pas en compte les demandes des membres à savoir, ajouter un sujet à l'ordre du jour, quand des modifications ou, des ajouts au comptes rendus de réunions sont demandés rien n'est fait, qu'il n'y a pas de procès-verbal signé pour valider les réunions.

La communication avec le Président est très compliquée, c'est en sens unilatéral.

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Les élections auront lieu les 13 et 20 juin prochain.

Un tableau sera envoyé aux élus pour la tenue des permanences.

COVID

Monsieur Le Maire rappelle qu'il faut continuer à rester très vigilant car le virus évolue.

L'arrêté préfectoral D3 SIDPC 21 26, prolonge l'obligation du port du masque sur la voie publique dans toutes les communes de l'Eure jusqu'au 16 mars 2021.

LA RUCHE QUI DIT OUI

Monsieur Le Maire a proposé à Madame REKKIK de présenter « la ruche qui dit Oui » aux élus. Madame Rekkik informe donc que les distributions de produits « direct producteur » ont repris sur la commune de Douains.

Madame Rekkik a créé cette ruche il y a maintenant 3 ans et demi.

Les distributions se font tous les vendredis de 17h30 à 18h00 (couvre-feu) à Douains dans la cour de la maison communale.

Les commandes doivent être passées en ligne jusqu'au mercredi soir « laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/10539

Vous pouvez visiter la page facebook : la ruche qui dit oui Vernon Douains

Questions Diverses :

Monsieur Le Maire informe que suite à la demande d'élus, les réunions de conseil municipal ne se feront plus uniquement le jeudi.

Monsieur Le Maire a reçu une demande d'un couple en recherche d'un château d'eau pour le transformer en logement insolite, un rendez sera prochainement programmé pour présenter ce projet.

Monsieur Guettard demande pourquoi le goudronnage n'a pas été fait sur la première partie au cimetière.

Monsieur le Maire répond que c'est parce qu'il n'y a pas de place de stationnement, du gazon sera ressemé.

Monsieur Convolte informe, une nouvelle fois, que des voitures continuent à stationner route de Gournay sur le trottoir et, que cela est très problématique pour la sécurité routière.

Monsieur le Maire a déjà remis un courrier aux propriétaires concernés.

Un aménagement d'interdiction de stationnement sera prochainement mis en place.

Fin de séance 22/15

Vincent Leroy
Maire